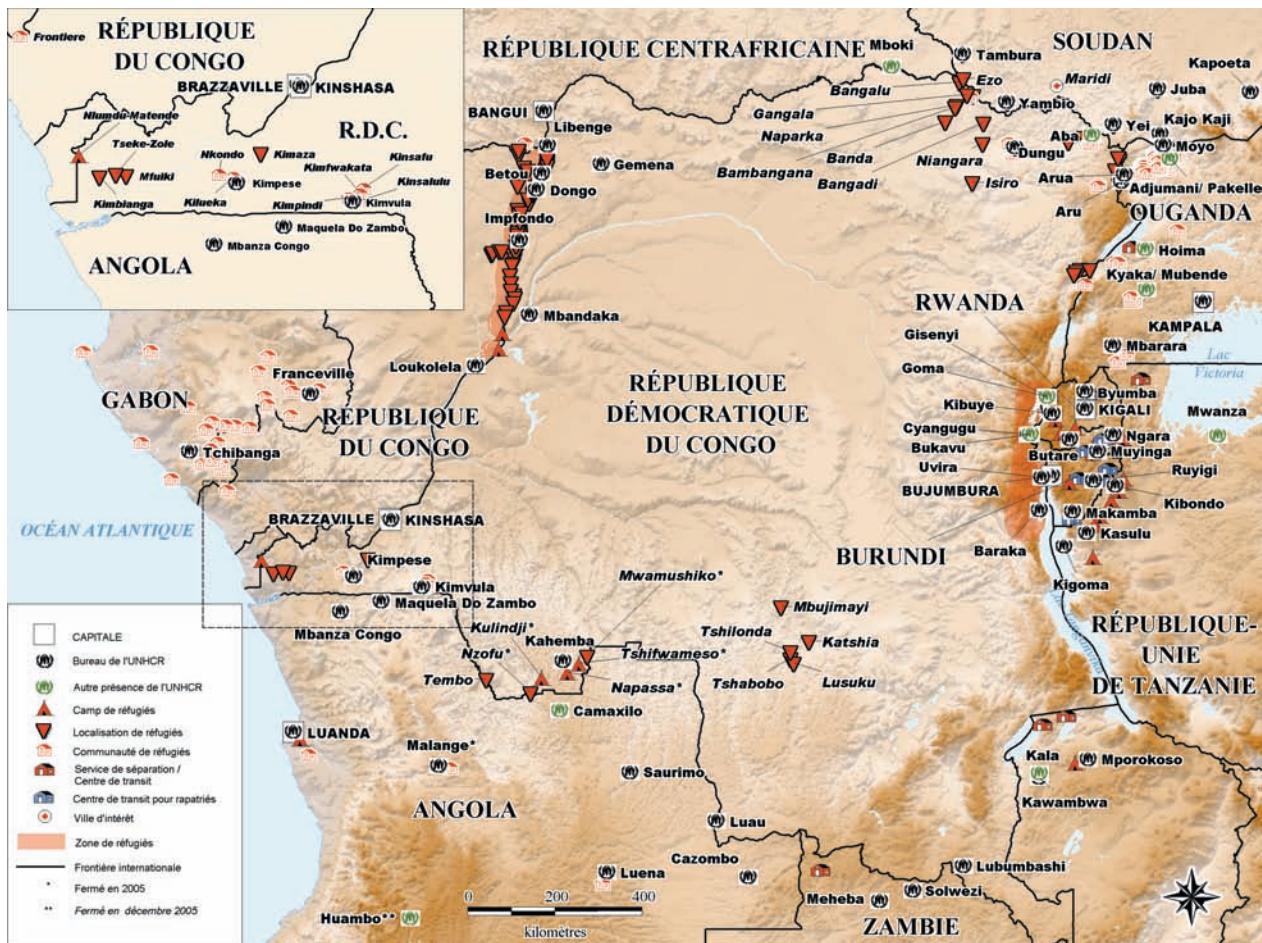


République démocratique du Congo



Objectifs principaux

Les objectifs de l'UNHCR en 2005 étaient les suivants : consolider le cadre national de protection par le renforcement des capacités nationales, par l'enregistrement ainsi que par la prévention et la prise en charge de la violence sexuelle et sexiste ; faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés angolais, burundais, ougandais, rwandais et soudanais ; offrir une aide essentielle aux groupes de réfugiés qui avaient choisi de demeurer en République démocratique du Congo (RDC) et faciliter leur intégration sur place ; préparer et organiser le rapatriement et la réinsertion des réfugiés congolais (RDC) dans leurs régions d'origine ; et appuyer les initiatives de démobilisation, de désarmement, de rapatriement, de réinsertion et de réinstallation ainsi que le Programme multinational de démobilisation et de réintégration, en coopération avec la mission de maintien de la paix des Nations Unies, le PNUD et la Banque mondiale.

Impact

- L'UNHCR a offert une protection internationale à quelque 204 300 réfugiés en RDC, 15 200 d'entre eux recevant en outre une assistance humanitaire.
- Quelque 22 400 réfugiés accueillis en RDC ont regagné leurs pays d'origine (Angola, Rwanda et Burundi).
- Quelque 38 900 réfugiés congolais ont regagné la RDC, 14 500 d'entre eux bénéficiant d'une assistance de l'UNHCR à cet effet. L'UNHCR a suivi la situation d'au moins 32 000 de ces rapatriés.
- Avec l'aide des autorités locales, l'UNHCR a mené des opérations de recensement-vérification dans plusieurs sites accueillant des réfugiés. L'Organisation a ainsi pu réviser ses estimations de la population bénéficiaire.
- L'UNHCR a aidé la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) à poursuivre son action de défense de la cause, consistant notamment à prôner le respect des droits des réfugiés auprès des autorités locales.

Environnement opérationnel

Contexte

Plus de deux ans après le début de la période de transition politique, le processus de paix est toujours menacé en RDC. Cette transition fort longue a fait peser une pression permanente sur le pays ; en outre, certaines anciennes factions rebelles, ralliées au Gouvernement, ont conservé des structures de commandement parallèles au sein des administrations locales, de l'armée et des services de renseignement. Les principaux partis d'opposition ont exprimé leur inquiétude, reprochant au Gouvernement de transition son manque de détermination quant à l'organisation d'élections. Le processus de paix est entravé par des groupes armés qui refusent de désarmer, en dépit d'un ultimatum gouvernemental, appuyé par la communauté internationale. La plupart de ces groupes armés opèrent encore, principalement dans les provinces du Kivu et dans la province Orientale.

Néanmoins, une étape décisive a été franchie en direction de la stabilité politique à la fin de l'année 2005 : à l'occasion d'un référendum organisé le 18 décembre, la nouvelle constitution a été approuvée massivement, 84 pour cent des 25,6 millions d'électeurs inscrits s'y déclarant favorables. Ce vote positif signifiait que la RDC allait pouvoir commencer à préparer des élections, les premières depuis 45 ans. Le scrutin a été fixé à l'été 2006.

Contraintes

Il a été particulièrement difficile d'acheminer l'aide à certains groupes cibles, en raison de l'absence de routes et de voies de communication. Au Bandundu et au Bas-Congo, par exemple, le délabrement des routes d'accès et la modestie de la flotte de l'UNHCR, fort limitée, ont eu un effet préjudiciable sur l'exécution du programme d'assistance. Dans la province de l'Équateur, les réfugiés, installés sur les berges de l'Oubangui, sont dispersés sur 700 km ; en outre, toute navigation est impossible sur le fleuve pendant la saison sèche, qui dure du mois de mars au mois d'août.

La situation, déjà délicate, a été rendue encore plus difficile par des problèmes de sécurité récurrents dans certaines régions. Au milieu du mois de septembre 2005, les milices de l'Armée de résistance du seigneur (*Lord Resistance Army*, LRA) se sont infiltrées dans le secteur situé entre les villes de Lasu et d'Aba, ce qui retardé le rapatriement des réfugiés soudanais. Le rapatriement librement consenti et organisé des Congolais (RDC) réfugiés en Ouganda a également été reporté, en raison des conditions de sécurité très précaires observées dans la province du Nord-Kivu, dont la plupart de ces réfugiés sont originaires. L'absence d'acteurs humanitaires et d'organismes de développement dans la plupart des régions a également été un obstacle de taille, s'opposant au bon déroulement du programme de rapatriement et de réintégration.

Globalement, la situation sociale et économique de la RDC était, au mieux, précaire. La réduction progressive de certains programmes d'assistance et l'intégration des réfugiés sur place se sont ressenties de cette conjoncture défavorable. L'absence d'institutions judiciaires compétentes à l'intérieur et aux alentours des sites accueillant des réfugiés ou des rapatriés a favorisé la naissance, au sein de la population réfugiée et de la population locale, d'un sentiment d'impunité, notamment en ce qui concerne les incidents de violence sexuelle et sexiste, dont beaucoup n'ont pas été signalés aux autorités locales.

Financement

Les opérations de l'UNHCR en RDC ont été centrées sur deux projets : l'octroi d'une assistance et d'une protection aux personnes réfugiées en RDC, au titre du Programme annuel ; et l'aide au rapatriement et à la réintégration des réfugiés congolais, assurée au titre d'un Programme supplémentaire.

Le budget annuel approuvé a été financé à hauteur de 90 pour cent seulement pour le Programme annuel. Dans le même temps, il a été nécessaire de revoir à la hausse les besoins financiers relatifs au programme en faveur des réfugiés angolais, le nombre de réfugiés restant en RDC étant plus élevé que prévu.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR					
Type de population	Origine	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Angola	107 000	5 900	53	51
	Rwanda	42 400	300	47	39
	Burundi	19 000	700	45	44
	Ouganda	19 000	-	55	55
	Soudan	11 700	7 500	49	43
	Rép. du Congo	5 200	800	35	45
Rapatriés	de Tanzanie	19 200	6 700	-	-
	du Rwanda	10 200	-	-	-
	de la République du Congo	7 300	7 100	-	-
	du Burundi	1 400	-	-	-
	de la République centrafricaine	800	700	-	-



Gigel Mele, à gauche, laisse exploser sa joie d'avoir enfin retrouvé sa tante dans son village natal de Zambi, en juillet 2005. Mele et ses parents avaient quitté le village cinq auparavant, lorsque les combats avaient commencé. *UNHCR / J. Ose*

L'Appel supplémentaire a été revu en septembre, afin de lancer l'opération de rapatriement librement consenti à partir de la Tanzanie et de préparer les mouvements de rapatriement en provenance d'autres pays d'asile. Cependant, les délais requis pour financer le programme ont été importants et le niveau final de financement n'a pas dépassé 71 pour cent. L'UNHCR a donc été contraint de reporter certaines activités de réintégration (réfection de postes de santé et d'écoles, pour l'essentiel) à 2006 (il en a été de même pour certaines activités préparatoires dans la province Orientale).

Réalisations et impact

Protection et solutions

Octroi d'une assistance et d'une protection aux réfugiés

L'UNHCR a offert une protection internationale à quelque 204 300 réfugiés, 15 200 d'entre eux bénéficiant en outre d'une assistance humanitaire. Quelque 22 400 réfugiés, originaires pour la plupart de l'Angola et du Rwanda, ont été rapatriés dans leurs pays respectifs, au sein de convois de camions organisés ou au moyen de ponts aériens.

À l'issue d'une réunion tripartite consacrée au rapatriement des réfugiés angolais, organisée à Genève en décembre 2004, l'UNHCR a étendu son programme aux Angolais qui ne résidaient pas dans des camps. En conséquence, plus de 2 100 réfugiés angolais qui s'étaient établis spontanément au Bas-Congo ont été rapatriés en août 2005 et 53 600 de leurs compatriotes vivant également dans cette région, à l'extérieur des camps, ont été inscrits sur les listes. Les réfugiés qui avaient décidé de rester à Kisenge ont bénéficié d'une aide jusqu'en août 2005, date à laquelle l'UNHCR a fermé ses bureaux dans la région. Une centaine de réfugiés

urbains (de nationalité rwandaise, burundaise et angolaise) ont été rapatriés de Lubumbashi-ville. En mars 2005, l'Organisation a mis fin à son aide financière aux réfugiés urbains de longue date, en raison de contraintes financières. Quelque 260 réfugiés burundais ont été rapatriés par pont aérien depuis Mbuji-Mayi, dans la province Occidentale.

Dans la province Orientale, la CNR a continué à assurer sa fonction de défense de la cause, en sensibilisant les autorités locales au respect des droits des réfugiés. Une équipe spécialisée a mené une opération de vérification auprès de réfugiés soudanais et a recensé au total 11 700 réfugiés.

Opération de rapatriement et de réintégration en RDC

L'accord tripartite conclu par l'UNHCR, la RDC et la Tanzanie en septembre 2005 a fixé le cadre juridique du rapatriement de plus de 21 000 réfugiés congolais au Sud-Kivu en 2005 ; quelque 6 700 d'entre eux ont regagné leur pays avec l'assistance de l'UNHCR, les autres rentrant de leur propre initiative. L'Organisation a également facilité le retour de quelque 7 800 ressortissants de la RDC réfugiés en République du Congo et en République centrafricaine, en les aidant à regagner la province de l'Équateur. Au total, quelque 38 900 ressortissants de la RDC ont regagné leur pays en 2005, 14 500 d'entre eux bénéficiant de l'assistance de l'UNHCR à cet effet. L'UNHCR a suivi les conditions de protection d'au moins 32 000 réfugiés congolais (RDC) ayant regagné les provinces du Sud-Kivu et de l'Équateur au cours de l'année.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : l'UNHCR a poursuivi ses travaux de construction et de remise en état des centres de transit, des haltes d'étape, des voies d'accès, des ponts et des structures sociales. Les rapatriés ont reçu des lots restreints d'outils et de matériaux pour construire leurs maisons. En

Équateur, les rapatriés ont bénéficié, dans un premier temps, d'abris préfabriqués mais les difficultés de mise en œuvre ont contraint l'UNHCR à abandonner cette stratégie à la fin de l'année 2005.

Activités génératrices de revenus : l'UNHCR a accordé des microcrédits à des réfugiés urbains mais le taux de remboursement a été très faible. Au Bandundu, 172 ménages ont été impliqués dans la création de petites entreprises, portant par exemple sur l'élevage de volaille. À Uvira et à Fizi, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays ont reçu des équipements professionnels. Autour de 17 500 personnes (13 000 rapatriés et 4 500 PDI) ont reçu des formations et des équipements dans le cadre de ce programme. Différents projets, portant sur la boulangerie, la fabrication de savons, la couture, la menuiserie et le traitement des aliments, ont été montés au bénéfice de quelque 157 familles dans la province de l'Équateur.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'Organisation a continué d'appuyer 24 partenaires d'exécution. Elle a pris en charge une partie des frais opérationnels de l'ONUSIDA, concernant les fournitures et le mobilier de bureau.

Assainissement : l'UNHCR a fourni des latrines dans les sites où des insuffisances avaient été signalées (Aba, Bukavu, Goma et Bandundu). Une campagne de sensibilisation à l'hygiène a été menée, par l'intermédiaire des comités chargés de ces questions, dans les camps et les zones d'installation de réfugiés.

Assistance juridique : une vaste opération de recensement-vérification a été menée dans tous les sites accueillant des réfugiés dans la province de l'Équateur. Les réfugiés ont reçu de nouvelles cartes de rationnement, servant également de cartes d'identité, et des certificats de naissance ont été délivrés pour les nouveau-nés. Dix-sept cas de violences sexuelles ou sexistes ont été signalés et l'UNHCR a intégralement pris en charge le suivi. L'Organisation a également pu intervenir dans la quasi-totalité des litiges relatifs à la propriété foncière ou immobilière ; toutes les affaires, à l'exception de trois, ont été résolues en faveur des rapatriés concernés.

Besoins domestiques : en 2005, l'Organisation a continué à distribuer des articles non alimentaires à 90 pour cent au moins des réfugiés et des rapatriés dont elle avait facilité le retour. Au Bandundu, ainsi qu'au Nord et au Sud-Kivu, les personnes qui avaient des besoins particuliers ont reçu du bois de chauffage.

Eau : dans la province Orientale, chaque réfugié a bénéficié de 20 à 40 litres d'eau par jour pendant la saison des pluies et de 10 à 30 litres par jour pendant la saison sèche. Au Bas-Congo, l'approvisionnement a été maintenu à 20 litres par personne et par jour. Au Bandundu, l'UNHCR a capté dix sources d'eau supplémentaires, ce qui fait passer le volume disponible à plus de 25 litres par personne et par jour. En raison de la modestie de son budget, l'UNHCR s'est limité à remettre en état des puits traditionnels assez rudimentaires ; il lui a été impossible de consacrer davantage de

fonds au secteur de l'eau dans les zones de retour situées dans les provinces du Sud-Kivu et de l'Équateur.

Éducation : l'assistance prodiguée dans ce secteur variait d'une région à l'autre mais prévoyait notamment le versement d'indemnités incitatives aux enseignants, la prise en charge des frais de scolarité des réfugiés et des rapatriés et la distribution de fournitures scolaires aux élèves. Le taux de scolarisation des jeunes filles dans le cycle primaire était compris entre 46 et 50 pour cent dans la plupart des régions. Dans la province de l'Équateur, l'UNHCR a remis en état cinq écoles et construit un nouvel établissement, ce qui a facilité la scolarisation de 75 pour cent des enfants rapatriés.

Production vivrière : les réfugiés, les rapatriés et les populations d'accueil ont été encouragés à entreprendre différentes cultures, au titre d'un effort visant à renforcer l'autosuffisance et les compétences. En coopération avec la FAO, des semences ont été distribuées dans quelques sites.

Santé et nutrition : l'UNHCR a réhabilité cinq centres de santé et fourni des médicaments, ainsi que des équipements médicaux. Ces activités ont été axées sur les régions accueillant une importante population réfugiée ou rapatriée. Des campagnes d'alimentation d'appoint ont été lancées dans la province de l'Équateur avec le concours d'autres institutions onusiennes, notamment l'UNICEF et le PAM. En ce qui concerne le VIH/SIDA, l'UNHCR et ses partenaires d'exécution ont assuré les services minimum requis par les réfugiés dans des situations d'urgence ou dans des sites isolés ; l'UNHCR a en outre organisé un atelier régional, qui a réuni des participants venus du Burundi, du Tchad, de la RDC, du Ghana, de la République du Congo, de la RDC, du Ghana, du Rwanda, de Suisse et du Tchad.

Services communautaires : des ateliers communautaires ont été organisés dans tous les sites accueillant des réfugiés, afin de favoriser la coexistence harmonieuse des réfugiés et de la communauté hôte. Les activités d'information-sensibilisation sur la problématique de la violence sexuelle et sexiste se sont poursuivies, notamment à l'occasion de réunions mensuelles. Les femmes étaient représentées à plus de 50 pour cent dans les comités de gestion des camps.

Sylviculture : les réfugiés ont reboisé quelque 74 hectares de terres et 15 séminaires consacrés à la protection de l'environnement ont été organisés. En vue de réduire la dépendance à l'égard du bois de chauffage, un millier de réchauds à haut rendement énergétique ont été fabriqués et distribués aux familles. Une éducation à la sauvegarde de l'environnement a été dispensée dans 12 écoles. À Kimpese (Bas-Congo), plus de 33 000 arbrisseaux ont été plantés sur plus de 150 hectares.

Au Bandundu, plus de 1 500 arbrisseaux ont été distribués à l'issue d'activités de sensibilisation à la gestion des ressources naturelles et de formation à l'entretien des pépinières.

Transport et logistique : l'UNHCR a été mesure de réhabiliter les voies d'accès les plus importantes et notamment

quelques pistes d'atterrissement. Il a de ce fait été possible de mener des opérations de recensement, de rapatriement et d'assistance dans certaines zones accueillant des réfugiés et des rapatriés.

Vivres : Kimvula est le seul site où les rations alimentaires du PAM (complétées par les rations d'appoint de l'UNHCR) ont été distribuées tout au long de l'année. Dans les autres sites, les réfugiés ont reçu des rations alimentaires de deux mois, destinées à faciliter leur intégration sur place. À Ngindinga, les réfugiés ont bénéficié d'une assistance jusqu'à la fermeture du site, survenue en août 2005. En mai, l'UNHCR a cessé de dispenser une aide alimentaire aux réfugiés originaires de l'enclave angolaise du Cabinda, installés dans le district du Bas-Fleuve.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

L'UNHCR a géré une délégation à Kinshasa, ainsi que 18 sous-délégations. L'effectif était composé de 38 fonctionnaires internationaux, de 162 collaborateurs recrutés dans le pays et de 18 VNU. Au premier semestre 2005, les bureaux de Ngindinga (Bas-Congo) et de Kisenge (province du Katanga) ont été fermés.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a coopéré avec différents organismes et avec les autorités locales par l'intermédiaire de la CNR. Le PAM a offert des rations alimentaires à la population rapatriée et mené diverses activités de renforcement des capacités. La FAO a procuré des semences, des outils et des conseils techniques afin d'encourager la production vivrière et de réduire la dépendance, en touchant 5 à 15 pour cent de la population relevant de la compétence de l'UNHCR. Le Haut Commissariat a également mené diverses activités en collaboration avec l'UNICEF et l'ONUSIDA.

Évaluation générale

L'UNHCR et ses partenaires ont fait tout leur possible pour améliorer les conditions de vie des réfugiés et des rapatriés dans tous les sites. L'UNHCR a offert une protection internationale aux réfugiés et aux rapatriés et a veillé au respect de leurs droits. À la fin de l'année, les préparatifs en vue du rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais étaient quasiment achevés à Aba ; à Doruma, les opérations avaient progressé. Les retards subis par le processus de paix au Soudan et la précarité des conditions de sécurité dans la région ont néanmoins empêché le lancement de l'opération.

Environ 48 000 réfugiés congolais ont regagné la RDC, en dépit de l'insuffisance marquée des capacités d'absorption, du nombre très limité d'acteurs humanitaires présents dans les régions de retour, en sus de l'UNHCR, d'une situation

sécuritaire encore incertaine et du faible volume de fonds mis à la disposition de l'UNHCR pour encourager la réinsertion des rapatriés. Les mouvements de retour se poursuivront en 2006 mais seul un financement adéquat permettra d'exécuter avec succès un programme de rapatriement et de réintégration.

Bureaux

Kinshasa
Aba
Aru
Baraka
Bukavu
Dongo
Dungu
Gemena
Goma
Kahemba
Kimpese
Kimvula
Libenge
Lubumbashi
Mbandaka
Ngindinga
Uvira

Partenaires

Organismes gouvernementaux
Cellule provinciale de rapatriement du Sud-Kivu
Commission nationale pour les réfugiés
Gouvernorat de la Province du Nord-Kivu

ONG
Actions et interventions pour le développement et l'encadrement social
African Humanitarian Action
Agence pour la coopération technique et le développement
Association pour le développement social et la sauvegarde de l'environnement
Atlas Logistique
Caritas Congo
Caritas-Développement
Centre de développement intégré de Bwamanda
Encadrement des réfugiés urbains de Kinshasa
OXFAM Québec
Services de secours catholique

Autres
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
HCDH
Mines Advisory Group
OIM
Paroisse Notre-Dame de Lourdes (Kimvula)
Regroupement des institutions du système des finances décentralisé au Congo
Search for a Common Ground

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)
Budget-programme annuel et Budget-programme supplémentaire

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Annual programme	17 706 998	7 200 818	10 388 964	17 589 782	17 589 782
Supplementary programme ³	19 749 937	7 262 114	7 324 702	14 586 816	14 586 816
Total	37 456 935	14 462 932	17 713 666	32 176 598	32 176 598

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les chiffres présentés ici renvoient au programme supplémentaire " Retour et réintégration des réfugiés congolais (RDC) ". Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	
Protection, suivi et coordination	6 702 233	5 067 902	11 770 135	0
Abris et infrastructures	126 458	318 501	444 959	136 538
Activités génératrices de revenus	81 443	9 037	90 480	29 348
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 104 935	1 158 507	2 263 442	653 685
Assainissement	10 404	0	10 404	12 635
Assistance juridique	507 379	192 001	699 380	49 291
Besoins domestiques	296 242	410 567	706 809	27 521
Eau	13 856	38 141	51 997	16 692
Education	202 095	138 879	340 974	184 376
Production vivrière	36 398	0	36 398	44 288
Santé et nutrition	472 690	392 399	865 089	362 428
Services communautaires	474 911	143 626	618 537	241 197
Sylviculture	87 630	63 417	151 047	50 943
Transport et logistique	2 079 894	3 629 839	5 709 733	792 514
Vivres	18 318	1 781	20 099	5 234
Versements aux partenaires d'exécution	766 473	3 020 797	3 787 270	(2 606 690)
Sous-total opérationnel	12 981 359	14 585 394	27 566 753	0
Appui au programme	4 608 423	1 422	4 609 845	0
Total des dépenses	17 589 782	14 586 816	32 176 598	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(152 022)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	4 937 489	5 178 572	10 116 061	
Reports reçus	(4 171 016)	(2 157 775)	(6 328 791)	
Solde	766 473	3 020 797	3 787 270	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1er janvier				3 005 120
Reports reçus				(2 606 690)
Remboursé à l'UNHCR				(294 365)
Ajustements				(2 929)
Solde				101 136